

LA LETTRE



Dates à retenir

Le 1/12 Atelier des Parents de 9h30 à 12h au pôle Jeunesse Le 9/12 Expo - vente aux Moitiers d'Allonne Le 15/12 Train du Père Noël et spectacle de la crèche vivante. Départ de la gare de Carteret à 14h. Retour à 17h30 : tarif unique 8€et gratuit pour les - de 5 ans Du 15/12 au 23/12 : Crèche vivante - Eglise Notre Dame Spectacle théâtral et musical avec 40 acteurs, 12 scènes inédites.

Séances

Samedi 15: 17h et 20h30 Dimanche 16: 15h, 17h, 20h30.

Vendredi 21 : 20h30 Samedi 22 : 14h30, 16h30, 18h30 suivi du défilé

Dimanche 23: 15h, 17h, 20h30. Tarif unique: 4 euros. Enfant - de 5 ans gratuit assis sur les genoux Billetterie à l'Office de Tourisme de la Côte des Isles. Bureaux de Port-Bail et de Barneville-Carteret 02 33 04 03 07—02 33 04 90 58 Le 16/12: Train du Père Noël et Marché de Noël de Port-Bail. Départ de Carteret à 15h, Retour à 17h30. Ateliers, jeux, cadeaux ... Le 16/12: Marché de Noël des commerçants à la salle polyva-

Le 17/12 :à partir de 15h30 spectacle « une sacrée soirée » par le groupe St Helier à Denneville.
Réservations au 0233526267
Le 21/12 : 20h Concours de tarot (régularité) - Salle des Sociétés
Le 22/12 : à partir de 10h Foire aux livres et aux cartes postales – Ancien presbytère St Martin
2€par table, Réservation au : 02.33.93.49.11

Le 22/12 20h : concert gratuit avec 40 choristes à l'église St Martin

Le 29/12 à 18h Pot du Cul de l'An à l'église Notre-Dame

Renseignements complémentaires et réservations : Office de Tourisme Intercommunal : bureau de Port-Bail : 02.33.04.03.07



PORT-BAIL PASSION

Des Port-Baillais passionnés pour une ville passionnante

La trentième lettre ...

Vous avez entre les mains la 30ème édition de la lettre ... de votre lettre. Pour ceux qui ont conservé les premiers numéros, (nous en connaissons ...) ils pourront constater l'évolution de celle-ci. Sans être des professionnels de la mise en page et des artistes de la conception, nous avons au fur et à mesure amélioré, suite à vos remarques et à vos encouragements, la

présentation, en essayant de rendre les informations claires, utiles et lisibles. Je voudrais profiter de cet « anniversaire » pour remercier tous ceux qui participent à cette lettre, des rédacteurs aux plieurs ... élus et habitants et bien sûr aux photographes. C'est grâce à vous que cette idée est devenue un trait d'union entre les amoureux de notre commune.

Serge Laidet, adjoint délégué à la communication.

concitoyens, que vous répondiez massivement au commissaire enquêteur sur notre PLU et le projet portuaire. Concrètement, vous venez en mairie prendre connaissance du projet et y inscrire vos conclusions et vos remarques sur le registre ad-hoc. Plus les Portbaillais seront nombreux à se manifester. plus notre document aura de la force devant un éventuel recours auprès du tribunal administratif.



Dans ce numéro

Votre agenda 1

Le 30ème n° de la Lettre 1

Le mot du Maire 1-3

Conseil Municipal 2 & 3

A l'écoute des jeunes 2

Les bénévoles de St Siméon 3

Le Baptême d'un bateau 4

Voyage à Berlin 4

Maisons en accession encart

Crèche vivante encart

Ce document vous appartient, c'est notre Port-Bail dans les 15 ans qui viennent. Le centre de remise en forme est en attente de la décision de la cour d'appel administrative de Nantes. décision qui devrait intervenir dans les 3 ou 4 mois. Je rappelle qu'il n'y a qu'un projet de Balnéo en Côte des <u>Isles, c'est celui de Port-Bail</u> de même qu'il n'y a qu'un projet de Casino, celui de Barneville-Carteret. Certains propos maladroits récents peuvent être mal interpré-

Notre belle et majestueuse Église Notre-Dame devrait se faire belle pour mille ans, dans les années à venir. Vous serez informés du planning et des possibilités de ...

Le Mot du Maire

« Quoi de neuf ? Monsieur le Maire »

En cette période d'automne où la pluie et le vent sont plus présents que le soleil, nos projets Portbaillais avancent néanmoins.
Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et son corollaire le Port en Eau poursuivent leurs lentes études. Nous sommes en phase finale avec une enquête publique qui devrait démarrer courant décembre 2012 ...
Il faudra là aussi, chers





Page 2 La Lettre

Cérémonies des vœux

A noter sur vos agendas

La cérémonie des vœux du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 11 janvier 2013 à 18h.

A l'écoute des jeunes

Chantal Huet, Conseillère pour la Mission Locale du Cotentin pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (16 à 25 ans) assure une permanence à Port-Bail le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 26 rue Robert Asselin.

Elle est à la disposition des jeunes en difficultés pour les guider dans les différentes démarches afin de répondre au mieux aux objectifs qu'ils se sont fixés. Elle peut être contactée par téléphone au 02 33 01 64 65 et renseigner les employeurs du secteur non marchand (collectivités, associations, services ...) sur les nouveaux « Emplois d'Avenir » mis en place récemment.

Elle peut être le référent unique des jeunes sortis du système scolaire qui rencontrent des difficultés pour entrer dans la vie active, et peut les orienter vers des filières de formation en adéquation avec leurs projets et les potentialités du marché du travail. N'hésitez pas à la contacter.



Piscine du V.V.F., Gestion portuaire

Le Conseil
Municipal
S'est réuni le
23 octobre 2012
avec un long
programme de
décisions et
d'informations

Présentation du programme de restauration et d'entretien des cours d'eau Monsieur Michael Clément, technicien rivières à la 3CI. nous a présenté ses missions sur la gestion des cours d'eau et de leurs rives pour atteindre un bon état écologique de ces derniers. Tous les particuliers concernés par un entretien de cours d'eau en limite ou à l'intérieur de leurs propriétés peuvent faire appel au technicien rivière qui peut faire un diagnostic quand le cours d'eau est inscris au programme.

Participation pour frais de scolarisation des élèves hors commune

Il y a 62 élèves hors commune qui sont scolarisés à Port-Bail. La somme de 623,54€ (coût réel des frais de scolarisation par élève sur Port-Bail) sera donc réclamée à la commune de résidence de l'élève.

Attribution de subvention La somme de 4 470,96€ est attribuée à l'école communale pour l'activité piscine qui est obligatoire dans le

cadre de la scolarité.

Espace baignade du VVF Réalisation d'un emprunt

Le conseil autorise la réalisation d'un emprunt de 500 000€ sur 15 ans au taux de 3,95% pour la création de cet espace. Une grande partie du remboursement de cet emprunt sera payé par le VVF.

Autorisation de signer le marché de maitrise d'œuvre

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer ce marché relatif à l'espace baignade auprès du cabinet Révol.

Gratuité de la location de la salle des sports

Le conseil accepte de louer gracieusement la salle des sports à l'USP tennis club à compter du 1er janvier 2013.

Affaires portuaires Tarifs portuaires pour 2013

Malaré la décision du Conseil Général de confier la gestion portuaire à une SPL (Société Publique Locale) au 1er Janvier 2013, celui-ci nous a demandé de prévoir les prochains tarifs applicables en 2013. Sur recommandation de la Commission, le conseil municipal vote une augmentation de 2% pour l'ensemble des mouillages à l'exception des catways. Une remise de 50% sur le tarif hivernage au catway est également votée pour les titulaires d'une place de mouillage annuelle et avec un bateau d'une longueur inférieure à

7,50m. Les droits de port pour les activités de pêche et de commerce reste inchangés pour 2013.

Gestion du port

Un nouveau mode de gestion du port devant être mis en place, la commune va verser 15 000 € à la SPL sur le budget communal pour sa participation financière en tant qu'actionnaire. La commune possèdera 5% du capital, la commune de St Vaast 10% et le Conseil Général 85%. Monsieur le Maire est désigné comme censeur, représentant de la commune et Serge Laidet est nommé administrateur de la SPL.

Autorisation d'étendre les réseaux lors d'une construction ou réhabilitation

D'une façon générale cette autorisation est accordée si ceux ci sont techniquement réalisables, mais les frais sont à la charge du demandeur.

Construction d'un lotissement de 12 pavillons à la Graye

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires au commencement des travaux.

Notification de Monsieur le Sous Préfet de Cherbourg

Monsieur le sous Préfet souhaite dissoudre le syndicat d'assainissement des eaux usées de Port-Bail, Denneville et Saint Lo d'Ourville et de transférer les compétences à la 3CI.



La lettre Page 3

.. emplois et scolarité

Le conseil émet un avis défavorable pour ce transfert avant le 1er janvier 2014. Modification de la composition de la commission d'appel d'offres

Suite à la démission de Monsieur Martine, la commission d'appel d'offres est composée comme suit : Président : Mr Guy Cholot. Titulaires : Mrs Jean-Paul Gosselin, Claude Picot et Denis Pillet. Suppléants : Mrs René De Smet, Francis D'Hulst et Jacky Letang

Création d'un emploi en CAE-CUI pour les services techniques

Cet emploi est créé pour une durée de 6 mois à compter 1er novembre 2012 avec possibilité de renouvellement.

Création d'un emploi à temps partiel

Pour la gestion des salles communales à raison de 5h par semaine.



Information de Monsieur le Maire

- -Présentation du rapport concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2011. (téléchargement possible sur le site Internet)
- -Présentation du rapport concernant le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif de la 3CI pour 2011. (téléchargement possible sur le site Internet)
- Demande d'acquisition d'une section de l'ancienne voie ferrée pour créer un accès à la future zone artisanale. Le Conseil Général émet un avis défavorable à ce projet.
- -Renouvellement de la convention avec la SAFER pour la mise à disposition de parcelles. Cette convention est renouvelée pour 3 ans.
- Demande de Monsieur Gilles Laisné suite à une erreur de cadastre. Un nouveau bornage va être réalisé.

Prochain conseil municipal Lundi 17 décembre 2012 20H30

Le mot du Maire suite ...

...vous impliquer directement sur cette rénovation qui devrait durer 4 ans environ, extérieurement et intérieurement. Nous devons penser aux générations qui nous succéderont.

Le diagnostic du baptistère est terminé. Son évolution s'est faite avec des commissions d'élus, des personnalités et organismes d'État ainsi que des habitants. Je remercie celles et ceux qui ont contri-

bué à ce résultat. Aujourd'hui, nous avons désormais, un plan du futur site et des objectifs concrets ainsi que le montant des travaux. Ceux ci ne pourront commencer que lorsque notre plan de financement sera terminé. Dès a présent le Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire a décidé de participer au financement de ce projet.

Pour ces deux réalisations, il faut attendre de connaître le

Crèche vivante à Notre - Dame un moment à ne pas manguer ...

Pour préparer le spectacle de <u>La Crèche Vivante</u>, les bénévoles des Amis de Saint Siméon, après avoir fabriqué les décors, sont en train de les installer dans l'église Notre Dame. Ils seront prêts pour la première séance du 15 décem-

bre et toute l'équipe des bénévoles espère vous offrir un spectacle de qualité et d'enchantement. Tous les détails des jours et heures de représentation sont dans l'encart. N'oubliez pas de réserver vos places, à l'Office de Tourisme





montant des subventions possibles Européennes, Nationales, Conseil Régional, Conseil Général, Les Bâtiments de France, La DRAC

....Il faudra également que la nouvelle association FAPAP (Fédération des Associations pour le Passé dans l'Avenir de Port-Bail) recherche des fonds privés (Sponsoring, Mécénats, Fondations ... et mette en place des opérations de souscriptions. Enfin, la rénovation du secteur de la Plage ne subit aucun retard. Le commencement des travaux devrait commencer au printemps prochain. D'ici là, ce sont toutes les procédures administratives et techniques qui doivent être étudiées. Enfin, notre école, comme toutes les autres d'ailleurs, souffre cruellement d'un manque d'effectifs. Même si nous voyons s'améliorer la situation en maternelle, il n'empêche que ces changements seront perceptibles en primaire que dans 2 ou 3 ans. Il faudra être convainquant auprès de l'Académie pour éviter cette année encore, une fermeture de classe. Mais il y a une logique mathématique immuable. Notre projet de création de 12 pavillons en accession à la propriété et les deux autres lotissements en cours de réalisation, devraient donner une réponse pérenne à ce problème d'effectifs en primaire. Pour ceux que le projet d'accession intéresse, prendre contact avec la mairie. Vous trouverez des détails sur ce projet dans l'encart de cette 30ème Lettre Les festivités de fin d'année se préparent. J'aurai l'occasion de vous le redire lors de nos rencontres prochaines pour La Crèche de Noël, le Pot du Cul de l'An, le Marché de Noël des commerçants... mais dés à présent, je vous souhaite à toutes et à tous. en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de très bonnes fête de fin d'année.

Guy Cholot



PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail 2 rue Lechevalier 50580

Tel: 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel: contact@portbail.fr
Directeur de la publication: Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos: Mairie, M. Cottebrune, A. Quentin, Presse de la Manche, J.P. Bona-

my, O.Tourisme, collections privées.

Info ... info ... Info ... info ...

Vous vous installez à Port-Bail, vous créez une entreprise, un commerce, un service ... Vous êtes Président d'association, vous organisez une animation ouverte à

tous ... contactez nous : contact@portbail.fr

Les Portbaillais en visite à Berlin

Dans le cadre des rencontres entre les deux jumelages, l'association Port-Bail/Wienhausen s'est rendue dans leur ville sœur et ont visité Berlin.

Ils étaient 73 dans le bus de Normandie-Voyages conduit par François à partir pour Wienhausen, Nous pouvions reconnaître les dix jeunes sapeurs-pompiers encadrés par Stéphane et Marlène et 20 musiciens du Réveil dirigés par Rodolphe et Jojo. Un long trajet de 1200 kilomètres et quelques 15 heures de route. Une vraie aventure que s'est déroulée dans de très bonnes conditions grâce il faut le dire au talent de François et à la confortabilité du bus à deux étages.

Arrivés à 11 h 30 devant la Flotwedel, communauté de communes, la petite communauté portbaillaise a été accueillie comme d'habitude, avec chaleur et amitié, par les familles de Wienhausen.

S'ensuit un programme particulièrement riche et varié avec la réception officielle le samedi soir, les manœuvres conjointes avec les jeunes sapeurspompiers de Port-Bail et d'Oppershausen et, pour finir ce dimanche d'exception, un grand et beau concert offert aux habitants par le Réveil et la musique d'Oppershausen. Des échanges de cadeaux ont été effectués marquant ainsi, tout l'attachement et l'amitié réciproque de nos deux cités.

Le lundi a été réservé à la visite de Berlin et du Parlement, le Bundestag où un repas a été offert par l'association, en l'absence malheureusement de Madame Merkel....

Enfin, le mardi a été une journée de shopping à Celle, ville magnifique. Après une soirée festive, et une nuit réparatrice, il était temps pour les Portbaillais, de faire retour au Pays.

Nous reverrons les amis de Wienhausen le 21 juillet 2013 lors de la fête « Port-Bail en Fête » à laquelle ils participeront.

Pourquoi casser une bouteille pour baptiser un bateau ?

Pour conjurer le sort, et selon le proverbe anglais "Un navire qui n'a pas goûté au vin, goûtera au sang", tout navire qui devait affronter l'océan, devait étaler le sang d'une victime sur la proue. En effet, les marins réputés pour être superstitieux, cherchaient à travers ce sacrifice, à s'attirer la grâce des dieux, dans le but



d'éviter un naufrage, une tempête dévastatrice, et autres accidents de la mer. Autre temps autres mœurs, ce sacrifice macabre fût abandonné au profit de la bouteille de vin qui en éclatant ressemblait à du sang, puis le champagne, un breuvage associé au bonheur et à la chance remplaça le vin rouge. Si la bouteille ne casse pas du premier coup, c'est un très mauvais présage pour le bateau. Pour remédier à cela, aujourd'hui, la bouteille est légèrement sciée de manière à ce qu'elle casse plus facilement.



